



Courriel : mairiedecos@orange.fr

Tél : 05.61.65.39.79

Fax : 05.61.02.88.62

"Toujours Bien Vivre à Cos" Lettre d'Information - Juillet 2021

L'édito du maire (retrouvez l'intégralité de l'allocution du 14 juillet sur le site internet)

Une nouvelle fois, notre cérémonie républicaine du 14 juillet s'est organisée sous fortes contraintes sanitaires, en renonçant à la traditionnelle fête locale de notre village malgré l'enthousiasme qu'aurait souhaité y mettre le Comité des Fêtes en cours de renouvellement. Il aura fallu se satisfaire d'un apéritif convivial à l'extérieur, la météo nous ayant gratifié d'une éclaircie providentielle.

L'occasion pour moi d'évoquer le travail réalisé par l'équipe municipale depuis une année, en déclinant ce "Bien Vivre à Cos" qui nous est cher, autour de quatre principes directeurs.

Humilité tout d'abord pour la reprise progressive ou l'initiation, dans un contexte complexe, de divers dossiers structurants pour la commune traités durant les 11 réunions de conseil municipal. Quelques exemples : la prochaine finalisation sur le site de la mairie du programme de mise aux normes « Personnes à Mobilité Réduite » des locaux recevant du public, la réfection du revêtement des chemins de Goudié et de Labado, les travaux de gros entretien dans les bâtiments et appartements communaux... après avoir voté un budget 2021 sans augmentation de taux d'imposition pour la 8ème année consécutive.

Proximité ensuite car nous avons à cœur d'échanger avec vous, malgré la difficulté occasionnée par les mesures barrières et autres confinements, et de vous tenir informés de nos actions comme nous nous y étions engagés dans notre profession de foi : maintien du lien avec nos anciens et contribution à l'organisation des vaccinations des plus fragiles, organisation des élections départementales et régionales pour une tenue inédite et exemplaire du point de vue sanitaire, recours bien utile aux supports numériques ((site internet actualisé chaque trimestre, courrier électronique dont la liste de diffusion s'enrichit progressivement).

Sécurité également au cœur de nos actions du quotidien : panneaux de signalisation routière sur la D617, remplacement du garde-corps vétuste de la place de la salle des fêtes, abattage du sapin du pré commun menaçant de chuter, schéma communal de défense extérieure contre l'incendie... avec un appel à la vigilance et la prudence en cette période de vacances au regard des incivilités et dégradations récentes (deux cambriolages) : nous travaillons à l'activation du dispositif "voisins vigilants".

Projets enfin car notre équipe ne manque pas de sujets à travailler : la possible cession partielle des granges de Rouzaud pour accueillir une activité professionnelle, la poursuite du fleurissement du village en partenariat avec le PNR avec une préoccupation d'adaptation aux impératifs climatiques, les obligations en matière funéraire, les aménagements nécessités par les nouvelles modalités de collecte des déchets, la performance énergétique des bâtiments communaux ... le tout au service de la préservation et de l'amélioration de notre cadre de vie !

Avec mes remerciements pour l'équipe municipale et les agents communaux qui m'accompagnent dans la conduite des affaires municipales. A ce titre, notez qu'à compter du mois d'août Anthony, prenant quelques mois de disponibilité pour s'occuper de sa famille, sera remplacé par Guillaume De Almeida notre ancien locataire des granges de Rouzaud pour prêter main forte à Bernard !

Très bel été à tous et rendez-vous pour la rentrée d'automne !

Marie Christine DUBUC, Maire de Cos

Elections régionales

Participation		Inscrits	Abstent.	Exprimés	Blancs Nuls
1 ^{er} tour	nombre	290	164	120	6
	% inscrits		57%	41%	
2 ^e tour	nombre	290	145	136	9
	% inscrits		50%	47%	
Résultats		1 ^{er} tour		2 ^e tour	
		Voix	%	Voix	%
Carole Delga	LUGE	56	47%	91	67%
Vincent TERRAIL-NOVÈS	LUC	23	19%		
Jean-Paul GARRAUD	LRN	15	13%	17	13%
Antoine MAURICE	LECO	13	11%		
Aurélien PRADIÉ	LUD	7	6%	28	21%
Myriam MARTIN	LFI	4	3%		
Jean-Luc DAVEZAC	LREG	1	1%		
Malena ADRADA	LEXP	1	1%		
Anthony LE BOURSICAUD	LDIV	0	0%		
Total		120	100%	136	100%

Elections départementales

Participation		Inscrits	Abstent.	Exprimés	Blancs Nuls
1 ^{er} tour	nombre	290	164	116	10
	% inscrits		57%	40%	
2 ^e tour	nombre	290	146	129	15
	% inscrits		50%	44%	
Résultats		1 ^{er} tour		2 ^e tour	
		Voix	%	Voix	%
Fabien GUICHOU	BC-SOC	48	41%	80	62%
Véronique RUMEAU					
Aurore MARTINS (FAVRE)	BC-DVC	33	28%	49	38%
Jérôme MATEOS					
Odile BURLET	BC-ECO	19	16%		
Christian LAMMENS					
Régis ROUSSE	BC-FI	16	14%		
Dominique SUBRA					
Total		116	100%	129	100%

Actualités intercommunales

Transfert de la compétence « Urbanisme » à l'Agglomération du Pays Foix-Varilhes : ce transfert intervient de droit à la date du 1^{er} juillet 2021 sauf opposition de 25% des communes représentant au moins 20% de la population : 8 communes de l'agglomération ont manifesté leur opposition sans atteindre le seuil précité, le transfert est donc confirmé.

La commune de Cos avait subordonné sa position à l'appréciation des modalités d'exercice de cette compétence. Les précisions apportées aux maires par l'Agglo en mai dernier ont convaincu le conseil municipal (moins une abstention) qui s'est déclaré favorable à ce transfert lors de sa séance du 25 juin.

A noter que la compétence transférée porte sur l'établissement de documents d'urbanisme (en l'occurrence un plan local d'urbanisme intercommunal - PLUi - sera mis en chantier) mais les communes continueront d'instruire et de délivrer les autorisations en application du droit des sols.

Covid-19 : conditions d'accès aux équipements de l'Agglo : l'Agglo a fixé la jauge d'accueil à 49 personnes sur ses services culturels (médiathèques, pôle culturel, ludothèques) afin d'éviter l'obligation du « Pass sanitaire » et impose le port du masque sanitaire à l'intérieur des établissements sportifs (salle omnisports de Ferrières, centre aquatique de Foix).

A noter : pour l'aire de baignade de Cos, la jauge fixée à 25 personnes comme l'an dernier est placée sous la vigilance d'Argan, notre surveillant de baignade : merci de votre compréhension en cas de pointe de fréquentation.

En savoir plus ? détails sur notre site Internet : rubrique Actualités / Dernières informations intercommunales

Actualités communales

Défense extérieure contre le risque d'incendie (DECI) : la commune a engagé la réalisation d'un schéma communal DECI pour la sécurité des habitations dans les secteurs non protégés par les équipements actuels : 9 points d'eau à créer sont à l'étude. Une 1^{ère} tranche de travaux est envisagée en 2022.

Obligations funéraires de la commune : l'enquête menée auprès des foyers cossois a permis de recenser 28 besoins totalisant 62 sépultures, 64% d'entre eux acceptant l'alternative d'un espace réservé dans un cimetière d'une commune voisine. Le conseil municipal a décidé d'étudier parallèlement la faisabilité des deux options d'un espace réservé à Bénac (qui dispose d'une capacité d'accueil) et d'un cimetière paysager sur le site Rouzaud (dans le cadre d'un schéma d'ensemble de valorisation des espaces publics du village).

Comité des Fêtes :

Le Comité des Fêtes de Cos se renouvelle, un nouveau Bureau doit se constituer prochainement autour de Jean-Pierre Clarke. En avant-première sur le programme d'activité qui sera connu à la rentrée d'automne, une visite de groupe du jardin de Madame Mireille Marrot a été organisée les 5 et 6 juin.

En savoir plus ? détails sur notre site Internet : rubrique Actualités / Dernières informations communales



Informations pratiques : collecte des déchets recyclables (sacs jaunes)

Dans le but d'une meilleure qualité du tri sélectif et d'un accompagnement des usagers dans la gestion de leurs déchets, le S.M.E.C.T.O.M du Plantaurel a lancé une campagne de sensibilisation aux gestes de tri.

Si un sac jaune comporte des erreurs majeures représentant un risque pour les agents ou pour le processus de recyclage, ce sac ne sera pas collecté afin que le foyer concerné représente le sac à la collecte suivante après rectification des erreurs.

Un adhésif collé sur le sac jaune à corriger informe les usagers sur la conduite à tenir.